

Première Année. — N° 32.

Dimanche 28 Septembre 1884

15 CENTIMES

LE NUMÉRO

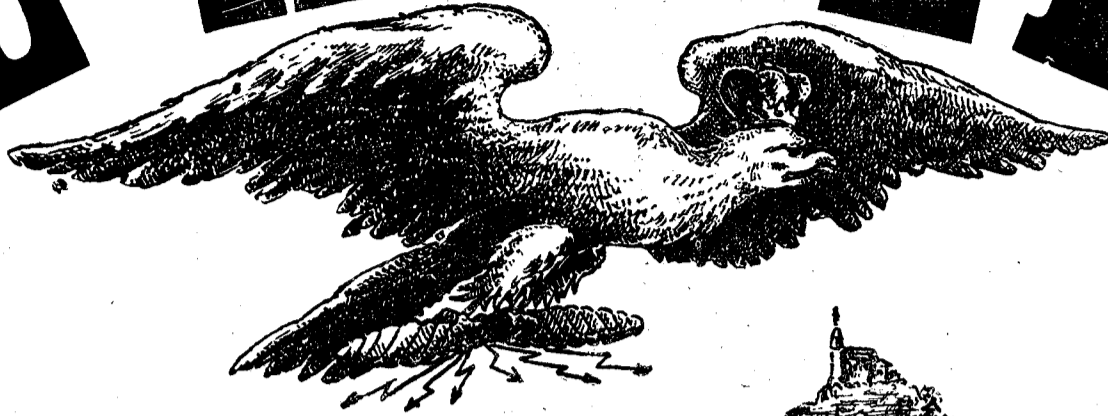
ADMINISTRATION, RÉDACTION
& VENTE

54, rue de l'Hôtel-de-Ville.
LYON

Les Lettres et Mandats
doivent être adressés à M. l'Admi-
nistrateur au Bureau du Journal.

Les manuscrits non insérés ne
seront pas rendus

L'AIGLE



15 CENTIMES

LE NUMÉRO

ABONNEMENTS

UN AN 10 fr. »
SIX MOIS 5 fr. 50

Abonnement d'essai..... 1 fr.

LES ANNONCES & RÉCLAMES

sont reçues exclusivement.

AUX BUREAUX DU JOURNAL

ET

A l'imprimerie PASTEL

10, petite rue de Cuire, 10.

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

ORGANE DES COMITÉS IMPÉRIALISTES LYONNAIS



UN JÉSUI TE RÉPUBLICAIN A EXPULSER.

DU PAIN

Ils étaient cinq mille, lundi, réunis à l'alcazar, calmes, paisibles, forts de leur honnêteté et de leur bon droit, et demandant du travail pour avoir du pain.

Mossieu le Maire, qui quelques jours auparavant, niait la crise et répondait à la délégation des ouvriers réunis à la salle de la Perle, qu'elle était envoyée par sept ou huit cents individus soit disant sans travail, est revenu sur son appréciation première et a été obligé devant l'imposante manifestation des Brotteaux, de promettre du travail à la même délégation.

M. Gailleton, il est vrai, a fait ses réserves.

« Je ne puis m'engager, a-t-il dit, vis-à-vis de vous, car cela ne dépend pas de moi seul, mais du gouvernement et de la chambre des députés ».

Qu'ont fait les ouvriers ?

Sur la proposition du citoyen Pollot, ils ont envoyé à M. Jules Ferry la dépêche suivante :

« Les travailleurs lyonnais, réunis au nombre de 10,000 dans la Salle de l'Alcazar à Lyon, prient M. le Président du Conseil des ministres de vouloir bien inviter l'administration municipale lyonnaise à ouvrir immédiatement les chantiers promis par M. le Maire de Lyon aux ouvriers sans travail ».

Quel est le sort réservé à cette dépêche ?

Il est facile de le prévoir.

Ou le citoyen Ferry ne répondra pas, ou il répondra négativement.

Ou il expliquera que l'affaire n'est pas de sa compétence et il renverra les ouvriers sans travail à la municipalité qui les renverra.... aux calendes grecques.

La solution en tous cas sera toujours la même.

Alors ?....

Alors il arrivera certainement que les ouvriers sans travail déçus dans leurs légitimes espérances, bernés par leur conseil municipal et par le gouvernement qui se moquent de leur justes revendications comme d'une pomme tapée, exaspérés par la misère, les privations de toutes sortes et la désinvolture avec laquelle leurs élus accueillent leurs sages réclamations, les ouvriers sans travail descendront dans la rue, et iront tenir leurs meetings, devant l'Hôtel-de-Ville, où pontifie le plus trembleur, le plus irrésolu et le plus incapable des maires.

Et ce ne sont ni les argousins, ni les municipaux de la Préfecture qui pourront s'opposer à cette formidable manifestation des affamés, car on ne charge pas 20,000 travailleurs demandant du pain comme on bouscule 2,000 contribuables réclamant une subvention théâtrale.

Monsieur le Maire a voulu faire la bête, qu'il prenne garde qu'on ne lui fasse bientôt trop manquer de foin !

On crève d'indigestion comme d'autre chose, surtout lorsqu'on est opportuniste.

P.-S. Comme nous l'avions prévu Ferry a répondu que ce n'était pas son affaire, mais qu'il transmettrait la dépêche à M. le ministre de l'intérieur.

DU PAIN.

SALE PRESSE!

C'est au *Lyon républicain* que dans le meeting organisé, lundi 22 septembre, par les ouvriers sans travail, a été adressée cette épithète brutale, mais parfaitement justifiée par l'attitude de cette immonde feuille.

Voici en quels termes le député à Jeantet appréciait, peu de jours avant la réunion de l'Alcazar, la crise ouvrière qui sévit à cette heure à Lyon :

Les organisateurs de l'agitation ouvrière refusent les secours offerts par la municipalité ; ils veulent l'ouverture de chantiers publics, et, en attendant, des subventions en espèces sonnantes à leurs comités, qui se chargeraient de les répartir à leur guise.

Eh bien, mais il nous semble que ces subventions aux comités auraient le même caractère que les secours distribués par la municipalité, celui de secours à l'indigence ; il y aurait seulement en moins la garantie d'une équitable distribution qu'offre un corps régulièrement élu sur de simples individus, sans mandat légal, qui s'improviseraient eux-mêmes dispensateurs des deniers publics.

La masse des ouvriers saura bien apprécier cela et comprendra l'inanité des revendications excessives des agitateurs qui s'agitent dans le vide, espérons-le ; d'autant plus que, s'il y a des ouvriers sans travail dans notre ville, ils sont assurés de trouver bon accueil auprès de la municipalité, laquelle n'oublie pas que les devoirs de solidarité imposent à toute commune l'obligation de secourir l'indigence.

Or, le *Lyon Républicain* A MENTI !

Les ouvriers Lyonnais ne veulent pas de secours en espèces sonnantes.

Ils demandent du travail pas autre chose.

La Municipalité a offert des secours, dit-il.

Le *Lyon Républicain* A MENTI !

Le Maire a répondu en effet à la première délégation qui lui a été envoyée qu'il ne pouvait rien faire.

Le lendemain du meeting du 22 septembre, l'organe de la Préfecture rendait compte comme il suit de cette importante manifestation.

Il a eu lieu hier, le grand meeting annoncé.

La salle de l'Alcazar a été la vaste scène où il s'est montré dans sa splendeur.

Deux mille personnes environ y assistaient.

Le *Lyon Républicain* A MENTI, ou son REPORTER EST UN ANE.

Toute la presse Lyonnaise a reconnu que le nombre des manifestants atteignait au moins le nombre de 5,000. La sale feuille de la rue Ferrandière continue ainsi :

Foule mêlée, très mêlée, composée de femmes, d'enfants, du petit clan bonapartiste au grand complet, d'employés de maison de soieries, et d'environ six ou sept cents ouvriers sans travail.

En somme, beaucoup plus d'indifférents et de curieux que de vrais manifestants.

Le *Lyon-Républicain* a menti !

Il n'y avait là que des ouvriers, rien que des ouvriers, et le reporter du médaillé Jantet, l'ami de ces dames, le sait aussi bien que nous. Il n'a eu qu'à ouvrir ses yeux chassieux pour s'en assurer.

Et plus loin :

La réunion continue. Seigneuret explique que la souscription à laquelle, dit-il, les journaux n'ont pas participé, n'a produit que 447 fr. 70 et que par conséquent, il y a eu un déficit de 65 fr. Hum ! ces chiffres ont besoin d'être confirmés ; car un peu plus tard, un de ses collègues, un pressoprobe, Paulot, annonce qu'un journal, un vrai, un bon, a souscrit, tandis qu'en même temps un membre de la commission exécutive, commentant les chiffres donnés par le rapporteur, explique à quelques personnes le résultat de la souscription ; que dans les 2^e, 3^e et 4^e arrondissements elle a produit plus de la somme annoncée, et qu'il reste encore la souscription du 1^{er} et du 5^e.

Ainsi le *Salut Public*, l'*Express*, ont souscrit et le cardinal Caverot lui-même, dit un membre, a donné... 3 fr. Son camérier a versé à un membre de la commission et a fait inscrire : Anonyme, 3 fr...

Ce même membre explique en citant des chiffres que les frais d'affiches ne doivent pas être aussi exagérés qu'on le dit.

Ici le *Lyon Républicain* ne ment pas, il CALOMNIE BASSEMENT, LACHEMENT, SCIEMENT.

Car je DÉFIE LE DROLE, qui a écrit les lignes que l'on vient de lire, DE CITER LE NOM du membre de la commission qui l'a si bien renseigné.

Mais soyez tranquilles, il ne le donnera pas plus qu'il n'a donné le sien, lorsque les cinq mille ouvriers réunis à l'Alcazar l'ont sommé de venir à la tribune pour se justifier et retirer ses ignobles calomnies de l'avant-veille.

Quand on est LACHE, on l'est jusqu'au bout, et une saleté de plus ou de moins ne compte pas lorsqu'on les accumule comme au *Lyon Républicain*.

Allons plus loin :

Mais, continue le citoyen Taix, un autre sale journal nous a insultés gravement, nous a calomniés, et cette fois il montre le *Lyon-Républicain*.

Et il lit notre note d'avant-hier, en la commentant. Et quels commentaires ! Les épithètes les plus grossières de la langue verte y passent...

Mais ce n'est pas assez : un sieur Paulot, un petit homme épileptique, vient à la rescousse. Pourquoi lire le *Lyon* ? sale presse ! rédigée par des gens sans aveu !

Ces rédacteurs : des gens, sans foi ni loi, ni morale !... Il faut, ajoute Paulot, forcer le valet de ces sales plumes ici présent à s'engager à un démenti pour demain.

Et ça continue sur ce ton, et la foule surenchérit encore ; elle paraît au comble du bonheur. Le clan bonapartiste exulte.

Sale Presse ! rédigé par des gens sans aveu. sans foi ni loi, ni morale.

Et vous trouvez que ces épithètes sont exagérées, honnête *Lyon Républicain* ?

Eh ! bien, QUAND VOUS VOUDREZ, vous entendez bien honorables opportunistes, quand vous voudrez, JE VOUS PROUVERAI que parmi vous il y a des GENS SANS FOI ET SURTOUT SANS MORALE.

Vous n'avez qu'à en manifester le désir et vous serez satisfaits, je vous en réponds. Je ne vous ferai pas attendre, soyez-en convaincus.

Je m'arrête là de ces citations ; aussi bien suis-je éccœuré de manier cette fange où barbotent avec tant de bonheur, comme chez eux d'ailleurs, des drôle qui pour quarante sous peuvent accomplir une pareille besogne.

Sale presse !

Et sales gens ! !

FERNAND DE MÉDIE.

CES BONS LIBÉRAUX

Paris, 23 septembre 1884.

« Nous descendrons, s'il le faut, sur la place publique, un exemplaire de la Constitution dans une main, un revolver dans l'autre. »

C'est un organe libéral — lisez républicain — de la Belgique qui s'exprime dans ce langage aussi dénué d'artifices que d'honnêteté.

L'exaspération des mangeurs de prêtres là bas en est arrivée à ce point, qu'on les croirait atteints de je ne sais quelle folie furieuse et qu'on serait capable de les excuser et de les rendre irresponsables de leurs actes, si on ne savait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur les façons d'agir de messieurs les républicains de tous pays et de toute catégorie.

Dès qu'ils ne sont plus au pouvoir, la Loi est lettre morte pour eux.

Le pays les repousse ; mais ils veulent s'imposer au pays.

Pour arriver à leur but tous les moyens sont bons. Ils profitent de l'invasion de leur patrie — comme en France — pour renverser le gouvernement ; plébiscité quelques mois auparavant par sept millions cinq cent mille suffrages, promener à travers les ministères et les préfectures leurs bottes éculées et leurs pantalons effiloqués, et, en fin de compte, conduire la nation qu'ils ont opprimée, pressurée et volée, à la ruine et à la banqueroute.

Ou bien — comme en Belgique — ils assomment leurs adversaires, les menacent de descendre dans la rue revolver au poing et vont hurler le nom de Marianne jusque sous les fenêtres du Roi.

A ces blackboulés d'hier, l'idée n'est pas venue un seul instant de supporter avec quelque courage le rude échec que leur ont infligé les électeurs.

De suite il faut recourir aux barricades.

On menace la Belgique d'un partage.

C'est ce moment là que choisissent les républicains pour semer le désordre dans le pays et monter, la casse tête et la trique à la main, à l'assaut d'un pouvoir qui vient de leur échapper si brusquement.

Périsse la Belgique, plutôt que de la voir légalement et honnêtement gouverner par les catholiques vainqueurs !

C'est la même devise pour tous les Républicains, qu'ils soient Belges, Espagnols, ou Français.

L'attentat qui — grâce à l'invasion, — a si bien réussi il y a quatorze ans à nos Septembrillards, les bons libéraux de là-bas ne demandent qu'à le renouveler.

Reste à savoir si le roi Léopold voudra bien donner son consentement à cette petite combinaison, qui ferait le bonheur de l'infime minorité de ses sujets, mais au détriment de l'immense majorité.

Je ne le pense pas, et il est probable que les révolutionnaires Belges trouveront moins de facilité à renverser leur Monarchie que les misérables de 1870 n'en ont trouvé à étrangler lâchement l'Empire.

La botte allemande n'a pas encore imprimé sa lourde empreinte sur le territoire Luxembourgeois, et les canons du roi Léopold pourront tout à leur aise — s'il prend envie aux républicains de descendre dans la rue revolver ou poing — de faire de ces perturbateurs et de ces anti-patriotes une pâtée dont le bourgmestre bruxellois Buls ne voudra même pas.

C'est la grâce que je leur souhaite.

Ainsi soit-il !

?

LE MONUMENT A ROSELLI

Le Comité républicain radical de Belley a eu l'ingénieuse idée d'ouvrir une souscription pour élever un monument à la mémoire du citoyen Roselli-Mollet, décédé, conseiller général d'Ambérieu et député de l'arrondissement de Belley.

A ce propos le *Petit Lyonnais*, l'ex-organe du grand pontife Tony Loup, à qui depuis il est arrivé quelques malheurs en police correctionnelle, le *Petit Lyonnais*, dis-je, a publié un long factum, dû à la pénible collaboration d'un groupe de républicains, jeunes serviteurs de la démocratie, c'est du moins la signature que je trouve au bas de cet inénarrable pathos.

J'en détache les quelques passages suivants :

N'est-ce pas à nous, jeunes soldats de la démocratie, qu'il appartient d'honorer une dernière fois, ceux qui sont tombés pour ne plus se relever, dans les plis du grand drapeau fraternel des libertés populaires. En effet, c'est ce que nous avons compris en apportant notre mince obole à cet œuvre digne en tout point du respect et de la reconnaissance publique ; si faible soit elle, ne saurait elle dire combien de regrets cette mort prématurée et si inattendue laisse après elle, ne pourrait elle pas être aussi la vengeance de ces insultes et de ces calomnies dont les soi-disant républicains ont abreuvé ce vaillant serviteur du peuple. Pour ce peuple qu'il a servi avec tant de dévouement, que n'a-t-il pas enduré : exil, prison, souffrances, luttés et sacrifices, tout a passé sur cette noble tête sans jamais en altérer le moindre trait.

Ah ! il a passé bien d'autres choses sur cette noble tête !... Mais nous en reparlerons tout à l'heure. Reprenons notre citation :

Puisse cette lettre être un adoucissement au vénérable vieillard, à la jeune veuve et aux enfants de celui que nous pleurons, et l'espérance du vieux représentant du peuple qui paya de dix-huit années d'exil sa glorieuse résistance à l'ignoble coup d'Etat de décembre, en même temps qu'elle sera un appel à la jeunesse républicaine du département.

Recevez, etc.

Un groupe de républicains, jeunes serviteurs de la démocratie.

Vive la république démocratique et sociale !

Tenay, le 8 septembre 1884.

Voulez-vous me permettre maintenant, jeunes blancs-becs de Tenay, de vous apprendre ce que fut ce vieux représentant du peuple, qui paya de dix-huit années d'exil sa glorieuse (!!!) résistance à l'ignoble coup d'état, et à la mémoire duquel vous érigez un mausolée ?

AVIS A FERRY

Le trône d'Araucanie est vacant depuis plusieurs semaines, succession du célèbre avoué de Perrigueux, M. de Tonneins; Ferry ferait bien d'aller l'occuper et de nous débarrasser, il pourrait se créer quelques revenus, moins forts pourtant qu'en puisant dans les caisses de la France mais, pour être roi, on fait bien quelques petits sacrifices, et puis, comme une couronne vous irait bien sur la tête de....

Garçon?

Voilà, voilà, monsieur.

Cet inventeur de décoration, *Mérite Agricole ou Mérite Ferry*, pourrait augmenter ses revenus en suivant l'exemple de celui qui aurait été son prédécesseur Achille I^{er}, qui délivrait des décorations de la *Couronne d'Acier* moyennant quelques louis.

Comme cela irait bien à Jules, (pour les dames) comme ça rentrerait bien dans ses goûts et habitudes.

Allons, Ferry, débarrassez-nous, allez vendre des décorations de la *Couronne d'Acier*, vous faire sacrer roi sous le nom d'Achille II ou Carotte I^{er}, à votre choix, cela sonne mieux que Ferry.

Ce n'est pas tous les jours qu'un homme de votre trempe, Jules, trouve un trône. Croyez-moi, profitez-en, vous n'aurez jamais pareille occasion, et si le petit commerce va bien, n'oubliez pas les caisses de la France que vous avez mises à sec. Envoyez un bon poste, ne fut-il que de 48 sous, il ne faut pas trop vous en demander à la fois.

Allons, bon voyage, Achille II.

UN OUVRIER SANS TRAVAIL.

NOUVELLES A LA MAIN

Une de nos belles impure, fait les yeux doux à un jeune homme et le qualifie de « joli garçon ».

— Moi, joli, répond le monsieur, non, je suis borgne.

La dame reprenant aussitôt, sans se déconcerter, et d'un air calme

— Alors « joli borgne ».

A Arcachon.

Entre lycéen et horizontale.

Le lycéen furieux. — Pourquoi m'avez-vous salué hier soir, j'étais avec mes parents ?

L'horizontale. — mais j'avais l'air si comme il faut hier soir.

Dialogue entre deux négociants de verres noircis et de cartes percées.

— Sais-tu ce que c'est qu'une *éclisse* toi.

— Oui, c'est la lune qui passe sur le soleil.

— Tiens, et qu'est-ce qu'y font.

— Y font des étoiles !..

Un mari se dispute avec sa femme.

Il s'emporte, elle tire son mouchoir.

— Allons bon, dit le mari, voilà les grandes eaux qui vont jouer.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

CÉLESTINS

Il est certain que M^{me} Judic avait attiré la foule au Grand-Théâtre et que pendant les 9 jours que nous l'avons eue, la salle des Célestins n'avait peut-être pas le nombre de spectateurs qu'elle aurait désiré, quoique cela nous pouvons assurer à nos lecteurs, que les artistes ne se sont nullement lassés de cette ingratitude.

Les différents débuts ont parfaitement réussi ainsi que les rentrées. En ce moment, l'affiche retient son public avec le *Procès Vauradieux*, *La Princesse Georges*, *Tricoche et Ca-colet*, etc., etc. *Froufrou* doit servir pour la continuation des débuts.

CASINO DES ARTS

Malgré son succès toujours croissant, PLESSIS va bientôt nous quitter, avis donc aux retardataires.

La direction, toujours prête à satisfaire le nombreux public qui assiste chaque soir aux représentations, vient d'engager M. CHALLIER, le petit bossu Parisien et M^{lle} BLUM.

On nous annonce pour samedi la première représentation de *Élevées à l'Américaine*, nous ne doutons pas du succès de ce charmant vaudeville.

Nos félicitations à la troupe de concert M^{lles} Delmar, Juliette Perrin, Backès, Sainquin, Franco. MM. J. Hervier, Modot, Prudhon, qui rivalisent d'entrain.

L. D.

GRAND THÉÂTRE

Direction A. DUFOUR.

SAISON THÉÂTRALE 1884-85

TABLEAU DU PERSONNEL

ADMINISTRATION

MM. Albert DUFOUR, directeur; BÉRARDI, administrateur; DENJEAN, régisseur général; H. NOTROT, caissier, contrôleur en chef; MAURY, deuxième régisseur; BEAU, régisseur des chœurs; MARTIN, machiniste en chef; GENI-VET, peintre décorateur; RASPAIL, luminariste; MISSONNIER, coiffeur. — Mmes BLOT, costumière; LAPIERRE, proposée à la location.

Grand opéra, opéra-comique, traductions

MM.

Lamarche, fort ténor (opéra Lyon).

Massart, fort ténor du théâtre de la Monnaie (Bruxelles).

Herbert, premier ténor léger, de l'Opéra-Comique (en représentation).

Mauras, premier ténor léger, de l'Opéra-Comique (en représentation).

Degenne, premier ténor léger, de l'Opéra-Comique (en représentation).

Eh ! bien, écoutez ! en octobre 1839, un nommé Peytel, notaire, convaincu d'assassinat sur la personne de sa femme et de son domestique, fut condamné à mort par la cour d'assises de l'Ain et exécuté sur la place publique de Bourg.

Or voici ce que je lis dans l'acte d'accusation rédigé par M. Demiau-Crouzilhat, substitut du procureur général près la Cour royale de Lyon.

Sébastien Peytel est né à Mâcon, où sa famille avait sa résidence. Il y a huit ou neuf ans, il traita d'une charge de notaire en cette ville et se présenta pour être admis ; mais des soupçons sur sa probité et quelques doutes fort peu honorables pour sa délicatesse ne permirent pas qu'on accueillît sa demande. Ses compatriotes le repoussèrent. En 1838 il fut plus heureux à Belley, où il devint le successeur du sieur Cerdon.

Peytel était depuis peu dans sa charge lorsqu'il songea à se marier. Il jeta les yeux sur la demoiselle Félicité Alcazar, jeune créole, fille d'un colonel mort au service de l'Angleterre. Il avait eu l'occasion de la voir à Belley, auprès de sa sœur, la dame de Montrichard, et il connaissait parfaitement sa position et sa fortune.

Il faut lire les lettres qu'il adressa à la dame veuve Alcazar et celles qu'il lui fit écrire par un de ses amis de Belley pour voir sous quelle riantes couleurs il traçait aux yeux inquiets d'une mère l'avenir de son enfant. A côté du portrait flatteur que le sieur Roselli-Mollet faisait de son ami, et après l'énumération de ses qualités, venaient les considérations de fortune et le chiffre exorbitant de celle de Peytel. Comme il avait dissipé le peu de bien qu'il avait eu de la succession paternelle, on donnait une évaluation démesurée aux propriétés de sa mère, et l'on assurait en même temps que Peytel se trouvait possesseur déjà de 60,000 francs, y compris sa charge, qui était, disait-on, entièrement payée....

Félicité Alcazar était loin de songer à disposer de ses biens pour le temps où elle ne serait plus. Ce n'est pas à 20 ans que l'on pense à la mort, et un testament suggère des préoccupations lugubres que la jeunesse éloigne toujours. Aussi ce n'était pas sans un profond étonnement qu'elle entendait Peytel murmurer à son oreille, le mot de testament. Ils n'étaient unis que depuis deux mois, et déjà il la pressait de faire le sien. Elle ne pouvait comprendre qu'ayant une mère et deux sœurs, et la jouissance de tous ses biens étant promise à son mari, il y eût encore pour elle quelque nécessité de faire des dispositions. Elle racontait à sa sœur que Peytel l'obsédait sans cesse. « Quoique tu ne sois pas, lui disait-il, bien gentille pour moi, je te donne tous mes biens présents et à venir ». Tu devrais bien en faire autant pour moi ». Et ces jeunes femmes, dans leur honnête simplicité, ne voyaient pas l'arrière pensée de ce langage. La dame Broussais répondait à sa sœur : « Si c'est le seul moyen d'avoir la paix, fais ton testament. Mais ta santé est bonne et tu vas être mère. Ton contrat lui donne, d'ailleurs, bien assez ».

Oui, sans doute, c'eût été assez pour elles. Mais c'était trop peu pour l'époux avide qui, dans ses coupables projets, voulait hériter sans partage ; pour Peytel qui, comptant bien déjouer les lois ordinaires de la nature, dictait un testament à une femme plus jeune que lui de quinze ans et voulait risquer ses dépouilles, loin du contrôle intéressé des parents, dans le jeu des spéculations et le mouvement aventureux des affaires.

L'accusé n'a pas tardé à comprendre le danger qu'il y avait dans la révélation de ces faits et dans la découverte d'un testament. Aussi, informé le 6 novembre que celui qu'il avait obtenu de sa femme avait échappé, la veille, aux regards des magistrats instructeurs, il s'occupa du moyen de s'en emparer, et le sieur Roselli, qui lui avait prêté un si utile concours pour la conclusion de son mariage, ne lui fut pas moins dévoué dans cette circonstance. Muni des instructions de Peytel, le sieur Roselli-Mollet se rendit dans le cabinet de son ami, accompagné du sieur Cerdon, qui en avait les clés, et s'empara du testament, qu'il trouva renfermé dans un coffre-fort. Ce fait n'ayant été relevé que quelques mois après, Peytel et le sieur Mollet furent interpellés ; mais ils se refusèrent longtemps à répondre, et leur silence calculé entrava longtemps l'instruction. Tout ce qu'elle put enfin obtenir ce fut la déclaration du sieur Roselli-Mollet que la dame Peytel avait fait un testament vers le mois de juillet et que cet acte renfermait une disposition universelle en faveur de son mari. Depuis cet aveu, ils se sont engagés l'un et l'autre, par écrit, envers le procureur-général à produire ce testament avant l'arrêt de la cour. Mais la justice a suivi son cours, le testament est resté dans l'ombre, et des promesses faites sans bonne foi sont aussi restées sans exécution.

Quelle affreuse lumière jaillit de tout ces faits ! Les lettres émanées de la dame Peytel, et ses dernières dispositions sont entre les mains de son mari. Trois mois s'écoulent, et cette femme est rapportée dans son domicile, au milieu de la nuit, frappée de deux balles à la tête, étendue dans une voiture auprès d'un paysan.

Quand je vous affirmais qu'il avait passé bien d'autres choses qu'*exil prison et souffrances* sur cette noble tête de glorieux vieillard !

Et direz-vous aussi que ce sont des calomnies ces constatations si précises que je viens de trouver dans l'acte d'accusation rédigé par M. Deniau-Crouzilhat ?

N'est-ce pas qu'il est glorieux, ce futur député républicain qui se préparait à son rôle de victime en subtilisant des testaments au profit d'un vulgaire assassin !

Allons, jeunes.... serviteurs de la démocratie de Tenay et d'ailleurs, la main à la poche !

LE CONFIDENT SI DÉVOUÉ DE L'EXÉCUTÉ DE BOURG ;
LA GLORIEUSE VICTIME DE L'IGNOBLE COUP D'ÉTAT DE DÉCEMBRE ;

LE GRAND CALOMNIÉ ROSELLI-MOLLET ATTEND SON MONUMENT !

Un monument où l'on gravera l'acte d'accusation, dressé, en 1839, contre son cher ami le notaire Peytel.

FERNAND DE MÉDIE.

Hyacinthe, 2^o ténor léger, des premières (Bordeaux).
Bérardi, baryton de grand opéra, (Opéra Lyon).
Corpait, baryton d'opéra comique et traduction (Anvers).
Queyrel, basse noble (Lyon).
Paravey, 1^o basse d'opéra comique, 2^o de grand opéra (Opéra-Comique Rouen).

Sernin, 2^o basse en tous genres (Lyon).

Dervilliers, trial (Marseille).

Reine, larquette, basses bouffes, (Lyon.)

Gyon, 3^o ténor, grand coryphée (Rouen).

Georget, 3^o basse, grand coryphée (Nantes).

Mmes

Leslino, forte chanteuse falcon (opéra La Haye).

Linse, forte chanteuse contralto (Lyon).

Jacob, 1^o chanteuse légère (Opéra-comique Lyon).

Rabany, chanteuse légère de grand opéra et d'opéra-comique (Nantes).

De Villeraie, 1^o dugazon en tous genres (Marseille).

Sivori, 2^o dugazon des premières (Lyon).

Hodhol, 2^o dugazon.

Dieudonné, duègne, mères dugazon (Lyon).

Beau, 2^o duègne.

Ballet

MM. Ruby, maître de ballet, danseur comique (Lyon) — Natha, 1^o danseur noble (Lyon). — Dumont, 2^o danseur mime (Lyon). — Noble, régisseur du ballet, mime (Lyon). — Brialou, mime. — M^{mes} Maria Valain, 1^o danseuse noble Opéra, (Bruxelles). — Elvira Gedda, 1^o danseuse demi-caractère (Lyon). — Anita Castillo, 2^o première danseuse

OUVERTURE DE LA SAISON

Mercredi 1^{er} Octobre

REVUE FINANCIÈRE

Après la nouvelle, par malheur exagérée, d'un débarquement de nos troupes dans les passes de Kimpai, la décision pyramidale du ministère égyptien est venue jeter sur le marché un regrettable élément d'agitation.

En vérité, le sans-gêne britannique dépasse toute imagination. L'Egypte tombée en faillite, comme on sait, obtint en 1880, de ses créanciers représentés par les puissances, un concordat qui a pris le nom de « loi de liquidation ». Ce concordat abandonnait à l'Egypte d'importantes concessions à la charge par celle-ci d'affecter à l'intérêt des fonds prêtés le revenu de divers impôts déterminés qui devrait, en outre, subvenir aux annuités de l'amortissement progressif de la Dette.

Jusqu'en 1883, tout a bien marché : l'intérêt était fort exactement payé, l'amortissement suivait son cours, le fonctionnement de la Dette ne donnait prise à aucun critique ; les valeurs égyptiennes étaient estimées des capitaux et nous avons vu ainsi l'Unifiée effleurer le cours inespéré de 400 francs.

Les Anglais bombardent Alexandrie, s'installent en Egypte sans contrôle, font main basse sur l'Administration qu'ils dirigent à leur gré, distribuant à leurs créatures les plus grassement rémunérées. Dès lors, tout change : les impôts rentrent mal, les sinistrés d'Alexandrie réclament vainement les indemnités votées en leur faveur, l'Egypte s'épuise dans l'étau britannique. Résultats : un déficit prévu de 231,000 livres pour fin octobre 1884, et, partant, l'impossibilité de faire face aux engagements contractés. Mais les Anglais ne s'embarassent pas pour si peu : ne se souciant pas de réparer, avec leur argent, les maux qu'ils ont été seuls à commettre, ils préfèrent faire solder la note aux créanciers ; et c'est ainsi que pour rétablir l'équilibre des finances égyptiennes, lord Northbrook suspend, d'un trait de plume, l'amortissement de la Dette, déchire le concordat, et en jette les morceaux à la tête des puissances ébahies de tant d'audace et de cynisme.

Cet acte d'arbitraire a produit dans le monde des affaires une sensation profonde. Nul doute que l'effet en eût été meurtrier sur la Bourse, si la Haute Banque n'avait fait aussitôt enrayer les cours, préoccupée qu'elle est, en ce moment, d'assurer le succès des émissions importantes qu'elle met au jour : Panama et l'emprunt conversion de la Rente Hongroise.... en attendant la suite.

Ainsi, c'est à peine, si le 4 1/2 a perdu 25 centimes à 108.75, pour reconquérir bientôt le cours de 109. Le 3 0/0 reste immobile à 78.60. L'italien essaye d'entamer le cours de 97. Le Turc et la Piastre sont toujours autant délaissés.

Le Lyonnais se maintient auprès de 562; l'Ottomane montre de la fermeté à 582. Les Chemins n'offrent que des variations insignifiantes; l'Autrichien se tient aux environs de 632; le Lombard va de 315 à 317; le Saragosse ne s'élève guère au-dessus de 425; le Nord-Espagne est calme à 535.

Au comptant, beaucoup de petites transactions, mais, comme toujours, concentrées uniquement sur les obligations de Villes et de Chemins.

DON PRIMM.

LAINES & COTONS

A TRICOTER ET AU CROCHET
EN ÉCHEVEAUX ET EN PELOTES

BONNETERIE FANTAISIE

	Le 1/2 kil
Pour œuvres de charité.....	4 fr.
Gris mélangé, cachou, etc.....	5 »
Mérinos et Saxé écrus.....	5 »
— — — couleurs.....	6 »
Anglaise irrétrécissable écrue..	6 »
— — — couleur.....	7 »
Persan blanc, noir, couleur.....	5 »
Mohair — — —	7 »

A. ROYANÉ

1, rue de la Préfecture, 1. — LYON

ANCIEN CAFÉ MOREL

Place Bellecour

Angle de la rue de l'Hôtel-de-Ville

Cet établissement entièrement remis à neuf, se recommande par le choix et l'excellente qualité de ses consommations.

BIÈRE SPÉCIALE DE LA BRASSERIE WINCKLER

MM. DOCHE et VALLIN, ont apporté tous leurs soins pour la parfaite régularité du service.

DINERS DE COMMANDE

Service à la Carte et à Prix fixe

MAISONS RECOMMANDÉES

Dulaquais, rue Thomassin, 6. — Epicerie de choix. — Assortiments toujours nouveaux. — Conserves, Liqueurs extra et Vins fins de toutes provenances. — Spécialités de Cafés torréfiés, brûlés tous les jours.
Vernay, place St-Jean, 9. — Fournisseur de la Cour d'Appel et du Barreau.
 Grands assortiments d'étoffes haute-nouveauté pour la saison d'hiver. — Prix très modérés.
Gesse, restaurateur, rue de Trion, en face la gare de St-Just. — Salons de société, Repas de corps, Noces et Festins. — Service à la Carte et à Prix fixe.

A LOUER A LYON

3 pièces, à l'entresol, rue des Archers, 4. S'adresser au concierge.
 Tout l'entresol, 54, rue Hôtel-de-Ville. S'adresser au concierge.
 Rue Quatre-Chapeaux, n° 5, 4 pièces, au 2me. S'adresser au concierge.
 Rue Quatre-Chapeaux, n° 11, 3 pièces, au 1er. S'adresser au concierge.
 Rue Hôtel-de-Ville, n° 68, 4 pièces, au 3me. S'adresser à M. Dumaille, rue Centrale, 48.

PETITE CORRESPONDANCE

Louise. — Temps dure, viens voir, pense à toi.
Galbe. — Est-ce bête, je m'att. à un mot, que voulez-vous n'est pas parfait — adieu.
A. A. — Quel long mois, A bientôt touj., t. à v. 17 septembre. — Attends à bientôt.
Caramel. — Revu de A de R par quel hazard, t'explique dans lettre intime du 21.
Medéha. — Merci, reçu; bien gent. à toi d'av. pensé à Jamin.

CHEMIN DE FER DE L'EST DE LYON

Vacances de 1884. — Trains de plaisir à prix réduits
Tous les Dimanches jusqu'au 26 octobre inclus
 De **LYON** à Pont-de-Chéruy, Crémieu, Sablonnières, Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix.
PRIX DES PLACES (Aller et Retour)
 De **LYON** à Pont-de-Chéruy et Crémieu : 1^{re} classe, 4 fr.; 2^e classe, 3 fr. 10; 3^e classe, 2 fr. 20.
 De **LYON** à Sablonnières, Morestel, Les Avenières et Aoste-Saint-Genix : 1^{re} cl., 7 fr.; 2^e cl., 5 fr.; 3^e cl., 3 fr. 50.
 Les billets spéciaux à prix réduits peuvent être pris à l'avance au Bureau de ville du Chemin de fer, 4, quai de l'Hôpital, pendant les trois jours précédant le dimanche et les jours de fêtes.

Spectacles de la semaine

Grand-Théâtre. — Le 1^{er} Octobre prochain, ouverture de la saison théâtrale, première représentation; reprise de *Guillaume Tell*.
Célestins. — Tous les soirs spectacles variés, comédies, vaudeville, tragédies, drames.
Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui samedi et demain dimanche, deux seules représentations données par la troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin: *Macbeth*, drame en dix tableaux, de W. Shakespeare, traduction en prose de M. Jean Richepin.
 Madame Sarah Bernhardt, remplira le rôle de *Macbeth*.
Scala-Bouffes. — Concert varié tous les soirs.
Casino. — Tous les soirs Plessis!
 Concert par toute la troupe, programme varié.

COIFFES ET GLANDES

Diminution des premières applications, et sont radicalement guéries par le **Véritable Sirop de Bochet iodé et la Pomnade résolutive de BERTRAND aîné** (*Exiger la signature*) 40 ans de succès. Notice gratis. — Sirop 2 fr. 50 et 5 fr.; pomnade 2 fr. 50; p. 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. **BERTRAND aîné**, Hantzer, succ., plac. Bellecour, Lyon. Dépôt. *Le gérant, A. GINDRE.*
 Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

PUBLICITÉ DE L'AIGLE

S'adresser au Bureau du Journal

On demande

Employé avec apport de 5 à 7.000 francs, position d'avenir. Ecrire au Bureau du journal sous le n° 244-B.

ON DEMANDE

A LOUER pour BUREAU dans le centre 2 pièces. Voir même dans une cour.
 Prix : 300 fr. environ.
 S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE

Une propriété, à Collonges, près la place de Collonges, composée de deux étages et formant 6 pièces, avec un petit pavillon et jardin au prix de 4.500 francs. Facilité de paiement. S'adresser au journal, sous les initiales E. A.

UN HOMME de 35 ans, marié, demande un emploi de garçons de peine ou de magasin. S'adresser rue Lemot, 14, au 5^{me}.

On demande

A acheter MAISON de 250 à 300.000 francs, située cours Morand, Vitton ou boulevard des Brotteaux. S'adresser bureau du journal, sous le numéro 2018

A VENDRE

Pour cause de santé, une petite imprimerie typographique au centre de Bordeaux. Matériel neuf. Outillage complet pour journal et ouvrages de ville etc. Prix modéré, s'adresser à M. Lamarque, rue Dondangène, 110, BORDEAUX.

AVIS

Très prochainement la pharmacie MAZADE et DALOZ, sera transférée 21, rue d'Algérie.

AVANCES

MARCHANDISES
 Lyon, 113, quai Pierre-Scize
 De 9 heures à midi

Fabrique de Cartonnages

De ROZIER

23, Rue Romarin, Lyon
 Spécialité pour PASSEMENTERIES, LAINAGES, RUBANS
CARTES D'ÉCHANTILLONS
 Articles de Voyages et de Magasins

ARGENT
ESCOMPTE, PRÊTS & AVANCES
 SUR TITRES, HYPOTHÈQUES, ETC.
 LYON, 113, Quai Pierre-Scize, 113, LYON
 de 9 heures à midi.

GUÉRISON RADICALE
 DES
HERNIÉS
 ET
 Dérangement de Matrice

PAYABLE APRÈS GUÉRISON
 Application pour Hommes, Femmes et Enfants
 Cabinet d'application de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures

THÉRON & C^{ie}
 28, rue Confort, en face l'entrée de l'Hôtel-Dieu, 2^e étage
 UNE PERSONNE SPÉCIALE SERA CHARGÉE DE L'APPLICATION POUR DAMES

RESTAURANT DES TONNES
 A L'ILE-BARBE
LAUCIER, Propriétaire

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE
 Spécialité d'Écrevisses Bordelaises
 VINS FINS EXTRA
 SALONS — CHAMBRES GARNIES — CONFORTABLE
 Galerie chauffée

TAVERNE ALSACIENNE
GRUBER & C^o
 PLACE TERREAUX et PASSAGE

Consommations de premier choix
 DÉJEUNERS & DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE

AU GÉANT DES CHÊNES

Cet arbre antédiluviens trouvé à la Balme sous le fort de Pierre-Châtel a déjà fait l'admiration des amateurs du beau. Il mesure 31 mètres de longueur, cube 35 mètres et pèse 55.000 kilos.
 Nous engageons sérieusement les personnes qui veulent profiter de l'occasion, d'aller le visiter avant son départ.

Quai de l'Hôpital
 LYON -- EN AVAL DU PONT LAFAYETTE -- LYON

ROBES ET MODES

Louise GAY
 Prix modéré. — Modèle de Paris
 LYON — 28, Rue du Plat, 28 — LYON

LA GAULOISE
 65, rue de l'Hôtel-de-Ville, 65
LYON
 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS, INDUSTRIELS & PRIVÉS
 RÉGIE D'IMMEUBLES
 ENCAISSEMENTS, RECOUVREMENTS
 LITIGIEUX, CONTENTIEUX
 Service spécial. Voyageurs de commerce et Employés intéressés

ÉCOLE DE NOTARIAT
 Enregistrement et Hypothèques
DE TOULOUSE (Haute-Garonne)
 Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique
 Pour suppléer à l'INSUFFISANCE DU STAGE
 Voir DEMOLOMBE : Préface du Code civil. — CELLIER : La Philosophie du Notariat. — ROYER-COLLARD : BAUDRILLARD, Economie politique, p. 41.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE
 Directeur : **M. LÉRY-MALIGE**
 50, rue Boulbonne, 50
 PRIX DUS EN ENTIER : (Année, cours ordinaire 420 f. Répétitions particulières, par mois 150 » Forfait, capacité en huit mois.... 1.500 »)

RENTREE: 15 Octobre prochain
 PRÉVENIR ET ENVOYER EXTRAIT DE NAISSANCE
 Les Prix sont remboursés e n Bons de l'Assurance Financière

FAURE, Tailleur
 QUI ÉTAIT

LYON Rue Tupin LYON
 prévient sa nombreuse clientèle que ses MAGASINS SONT TRANSFÉRÉS
PAR SUITE DE L'INCENDIE
 35, Rue Grenette, au 2me

Bandages Herniaires Anglais
 (Brevetés s. g. d. g.)
 de la maison **WICKHAM fr.**, docteur-chirurgien herniaires
 16, rue de la Banque, PARIS
 MÉDAILLÉS AUX EXPOSITIONS DE LYON 1872, PARIS 1855, 67, 78, LONDRES 1862.

Ancienne Maison BIANCHI
BOUCHAGE-BELLY, Successeur
 7, place des Jacobins, LYON
 Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression sans sous-cuisse ne fatiguant point les hanches.
 Corsets St-Denis pour épaule, Bas pour varices. — Cabinet spécial pour Dames, tenu par M^{me} BOUCHAGE. — PRIX MODÉRÉS.

Pharmacie Moderne
 DE LYON
 5, rue Sainte-Catherine
 est la Maison qui vend le meilleur marché de toute la région.
 C'est la plus vaste, la plus connue et la plus populaire de tout Lyon.

CHAPELLERIE
 Maison RIVIER Sœurs
 43, rue Centrale
 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour chasse; Chapeaux bords de mer en toute nuance; Casquettes souples et casques de toute forme. Chapeaux de paille à tous prix. Rayon spécial de Chapeaux pour Dames et Filettes. — PRIX FIXE.

Maison Dulaquais
 6, rue Thomassin, 6
 Epicerie de choix
 Assortiments toujours nouveaux
 Conserves, Liqueurs extra
 Vins fins de toutes provenances
 Spécialités de Cafés torréfiés brûlés tous les jours

Restaurant GESSE
 rue de Trion
 en face la gare de Saint-Just
 SALONS DE SOCIÉTÉ
 REPAS DE CORPS
 NOCES ET FESTINS
 Service à la Carte et à Prix Fixe

VERNAV, Tailleur
 Place St-Jean, 9
 Fournisseur de la Cour d'Appel et du Barreau.
 Grands assortiments d'étoffes haute-nouveauté pour la saison d'hiver.
 PRIX TRÈS MODÉRÉS

MAISON F. JANIN
 8, rue Lafont, LYON.
 Musique Française et étrangère, CLASSIQUE & MODERNE
 Grand abonnement à la lecture musicale à des conditions très avantageuses.
 Grand choix varié de Pianos des meilleures Maisons de Paris

(Nouvelle Édition) **PRIME A NOS ABONNÉS** (Nouvelle Édition)
LES BIENFAITS DE L'EMPIRE NAPOLEON III
 Histoire populaire du règne de
 Toutes personnes s'abonnant à notre JOURNAL ou renouvelant son abonnement recevra gratis cette intéressante brochure.